

Budget primitif pour 2012

Rapport de présentation

I. EQUILIBRE DU BUDGET POUR 2012

La stratégie financière pour 2012, élaborée sur la base des orientations budgétaires débattues le 16 février 2012, s'articule autour de 5 orientations :

1. Une évolution des dépenses de fonctionnement contenue au même niveau que celle des recettes hors hausse d'impôt, qui préserve l'épargne brute

Hors hausse de la fiscalité directe (taxe d'habitation et taxe foncière), les recettes de fonctionnement progressent de 5,0 M€. Les principaux facteurs de ce dynamisme important sont :

- l'intégration aux bases fiscales de la commune du centre commercial du Millénaire et des bureaux de la ZAC Canal (1,2 M€) ainsi que de nouveaux logements (dont le produit fiscal supplémentaire est estimé à 232 k€)
- l'actualisation forfaitaire des bases fiscales décidée par le Parlement (1,8%, soit 0,7 M€)
- la montée en charge de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (0,2 M€)
- l'augmentation des dotations de péréquation avec le Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) et la création du Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPIC) (1,4 M€)
- l'augmentation des produits des services, c'est-à-dire des recettes tarifaires payées par les usagers, liée au développement de nouveaux équipements ou de nouvelles activités sur la ville.

Les dépenses de fonctionnement progressent également de 5,0 M€ pour trois raisons principales :

- **la forte augmentation des charges à caractère général dites rigides**, c'est-à-dire des coûts sur lesquels la ville n'a que peu de prise à court terme : fluides, commande de repas pour les cantines, progression « mécanique » des charges de personnel par le glissement vieillesse technicité... ;
- l'ouverture en 1^e année pleine ou en cours d'année de **nouveaux équipements** dont la ville supporte donc pour la première fois les charges de fonctionnement :
 - o Groupe Scolaire Intercommunal Casarès Doisneau (1^e année pleine)
 - o Micro-crèche rue du Long Sentier (1^e année pleine)
 - o Crèche APETREIMC houla baloo (1^e année pleine)
 - o Crèche IEPC scoubidou
 - o Crèche 15-15bis avenue de la République
- l'augmentation des **frais financiers**, liée à l'accroissement de l'encours de dette de la ville et à la persistance des tensions sur nos emprunts à haut risque dits toxiques.

Au total, hors hausse d'impôt, l'épargne brute reste au même niveau que celui du budget primitif pour 2011.

2. L'engagement dans un plan triennal d'économies et de réduction des dépenses (2012-2014)

L'objectif du plan triennal d'économies et de réductions des dépenses est d'identifier des baisses de dépenses ou des augmentations de recettes avec un impact nul voire même positif sur le service public. 6 leviers d'économies sont pour cela développés :

- les **moyens généraux**, dont l'organisation n'a pas d'impact direct sur la qualité du service public pour les usagers mais qui représentent des coûts importants ;
- le **choix des modes de gestion** : une analyse précise est utile pour savoir dans quelles situations la gestion en régie directe est plus avantageuse, ou dans quelles situations il est préférable de passer par un autre mode de gestion (association, secteur privé) ;
- la **responsabilité des usagers du service public** : des comportements « consommateurs » vis-à-vis du service public peuvent conduire à des gaspillages. Certaines mesures peuvent être prises pour les éviter ;
- l'**équilibre des relations avec les partenaires de la ville** : il s'agit des relations avec les associations, l'agglomération ou encore le Conseil Général, l'objectif étant d'étudier si ces relations sont financièrement bien réglées ;
- l'**optimisation réglementaire** : il s'agit de vérifier si la ville ne paie bien que ce qu'elle doit en matière de charges sociales ou encore si les bases fiscales correspondent bien à la réalité du territoire ;
- les **outils de qualité de gestion** : ce dernier levier concerne la mise en place d'outils de suivi pour des postes de dépenses particulièrement importants comme les fluides.

20 chantiers sur ces différents leviers ont été identifiés, analysés par les contrôleurs de gestion de la ville et précisés au cours de réunions d'un groupe de travail d'élus présidé par Véronique Le Bihan et Dario Maleme. Le plan de mesures, adoptées ou à mettre en œuvre sur les 3 ans, sera présenté au prochain Conseil Municipal le 10 mai après examen par la Commission des Finances.

3. Le maintien d'un effort d'investissement élevé dans le respect du Programme Pluriannuel d'Investissement

Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2011-2015, adopté le 7 avril 2011, prévoit trois années d'investissement très élevé : 2011, 2012 et 2013. En 2012, les dépenses d'équipement atteignent ainsi 46 millions d'euros (30 millions d'euros hors acquisitions – cessions foncières / immobilières), au-dessus du niveau déjà élevé du budget primitif pour 2011 (44 millions d'euros).

Les principales opérations cette année sont :

- la poursuite du chantier du **Conservatoire à Rayonnement Régional** (8 090 013 € de crédits inscrits pour 2012) ;
- le **Groupe Scolaire rue Henri Barbusse / site Documentation Française**, dont l'ouverture est prévue au 1^{er} septembre 2013 (7 245 583 € de crédits inscrits pour 2012) ;
- la fin du paiement du Groupe Scolaire Intercommunal Casarès-Doisneau, qui a ouvert en septembre 2011 (2 599 500 € de crédits inscrits pour 2012)
- la **Crèche située au 15-15bis avenue de la République** (1 527 456 € de crédits inscrits pour 2012) ;
- la **relocalisation de la protection maternelle et infantile du quartier du Landy** (1 493 200 € de crédits inscrits pour 2012) ;
- le **Clocher de l'église Notre Dame des Vertus** (880 000 € de crédits inscrits pour 2012).

4. Un emprunt nouveau limité à un montant inférieur à celui du budget primitif pour 2011

L'emprunt d'équilibre du budget primitif pour 2012 s'élève à 21,8 M€. Ce montant est inférieur à celui présenté pour le budget primitif pour 2011. Il était important d'être en-dessous de ce niveau, compte tenu des difficultés actuelles à trouver des financements bancaires et de l'importance pour la soutenabilité de la dette de ne pas la laisser augmenter trop rapidement.

Ce nouvel emprunt devrait placer la ville à un niveau d'endettement de 163 M€ au 31 décembre 2012 pour une épargne brute de 6,2 M€. La capacité de désendettement, c'est-à-dire le rapport entre ces deux chiffres, devrait donc se situer à 26 ans.

5. Une augmentation de la fiscalité destinée à financer les investissements

Cette orientation découle des précédentes :

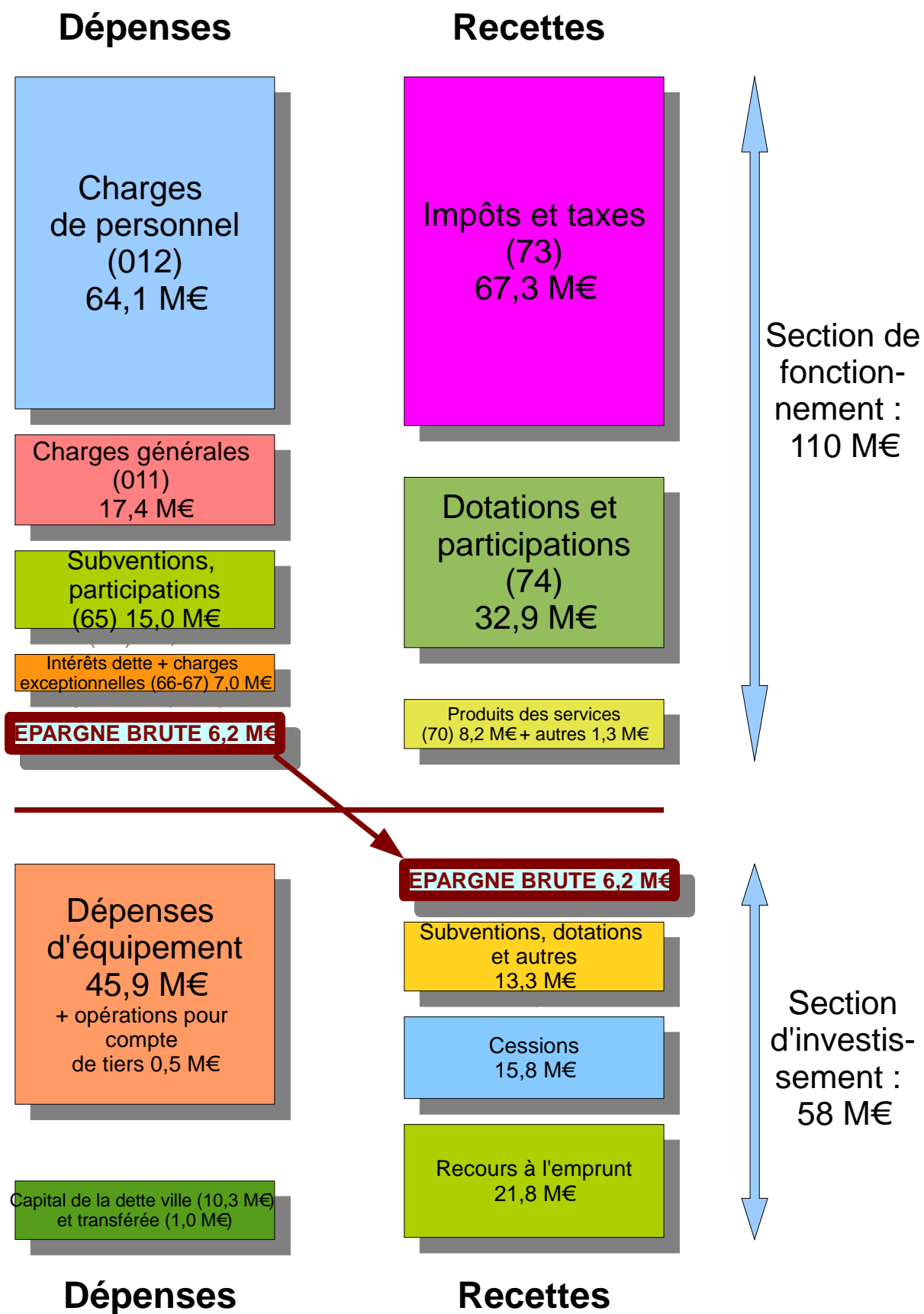
- les nouvelles dépenses de fonctionnement sont financées par des nouvelles recettes de fonctionnement équivalentes ;
- l'effort d'investissement est cette année particulièrement élevé dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement ;
- l'emprunt nouveau doit être maintenu à un niveau inférieur à celui de l'an passé ;
- l'augmentation de la fiscalité vise donc à améliorer l'autofinancement de l'investissement.

L'augmentation de la fiscalité est de 4,95 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de 4,50% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

	taux 2011	augmentation des taux	taux 2012
taxe d'habitation	15,41%	4,95%	16,17%
taxe foncière (bâti)	24,19%	4,50%	25,28%
taxe foncière (non bâti)	29,69%	4,95%	31,16%

Si les taux de taxe foncière sont plus élevés à Aubervilliers que dans la moyenne des villes du département, la pression fiscale y est néanmoins plus faible car la valeur locative moyenne, base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, est la plus basse du département. Des chiffres détaillés à ce sujet sont présentés en page 9 et suivante.

Schéma d'équilibre du budget pour 2012



II. FONCTIONNEMENT : LA BONNE DYNAMIQUE DES RECETTES PERMET DE COUVRIR LES NOUVELLES DEPENSES

1. Les recettes de fonctionnement progressent de 6,7% (4,9% hors hausse de la fiscalité), passant de 102,9 M€ à 109,8 M€

Chapitre	Libellé	BP 2011	BP 2012	Evolution
70	Produits des services	7,7	8,2	6,8%
73	Impôts et taxes	58,2	67,3	15,7%
74	Dotations et participations	35,9	32,9	-8,2%
013, 75, 76, 77	Autres recettes de fonctionnement	1,1	1,3	14,8%
Total des recettes de fonctionnement		102,9	109,8	6,7%

1.1. Les produits des services (chapitre 70)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
70311	Concessions dans les cimetières	46 568	61 059	31,1%
7062	Tarifs culture	29 500	9 500	-67,8%
70631	Tarifs piscine	112 500	187 100	66,3%
7066	Tarifs « social » : crèches, autonomie	709 400	793 933	11,9%
7067	Tarifs péri-scolaires : restauration scolaires, leçons dirigées, classes de neige, CLM	2 405 000	2 551 281	6,1%
70688	Tarifs Centre Municipal de Santé	2 160 000	2 234 792	3,5%
70841	Remboursement des frais de personnel du SSIDPAAH	1 196 068	1 375 672	15,0%
70872	Remboursement de frais les budgets annexes et régies municipales (SSIDPAAH)	146 965	128 000	-12,9%
70874	Rembours. frais par caisse des écoles	50 000	0	-100,0%
70876	Remboursements de frais par Plaine Commune (convention de mutualisation)	800 000	830 000	3,8%
70878	Remboursements par d'autres redevables	37 273	41 377	11,0%
Total 70 produits des services, du domaine et ventes		7 693 274,0	8 212 714,0	6,8%

Le chapitre 70 comprend deux types de recettes : les recettes tarifaires et les remboursements de frais.

1.1.1. Les recettes tarifaires

70311 – concessions dans les cimetières

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
70311	Concessions dans les cimetières	46 568	61 059	31,1%

Les recettes des concessions dans les cimetières augmentent sous deux effets : l'augmentation des tarifs décidée par le Conseil Municipal du 15 décembre 2011 à hauteur de 2,5% en moyenne ; le nombre élevé de concessions à renouveler en 2012.

7062 – Tarifs culture

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7062	Tarifs culture	29 500	9 500	-67,8%

Les recettes culturelles proviennent de deux sources :

- les recettes tarifaires de la carte culture sont prévues à 8 000 € pour un coût de 15 000 € ;
- la programmation jeune public (spectacles destinés au public scolaire) génère des recettes de 1 500 € auprès des familles pour un coût prévu en 2012 de 23 521 €.

L'an passé, une recette était prévue par la location d'un vidéoprojecteur. N'étant pas reconduite, elle fait fortement baisser les recettes prévues pour la culture.

70631 – Tarifs piscine + activité Tonus

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
70631	Tarifs piscine	112 500	187 100	66,3%

Les recettes tarifaires sur les sports sont en forte augmentation cette année. Elles se décomposent en :

- 110 000 € de droits d'entrée à la piscine, un niveau égal à celui de l'an passé
- 2 100 € de recettes de vente de cartes d'abonnement
- 58 000 € d'activités municipales à la piscine : cette nouvelle recette fait suite à la municipalisation d'activités anciennement associatives (aqua gym, bébés nageurs)
- 15 000 € de location du bassin de la piscine : il s'agit là encore de recettes nouvelles
- 2 000 € de participations à l'activité Tonus, contre 1 200 € l'an passé.

7066 – Tarifs « social » : crèches, autonomie

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7066	Tarifs « social » : crèches, autonomie	709 400	793 933	11,9%

Les recettes des crèches progressent fortement, passant de 400 000 € à 487 083 €. La hausse s'explique pour 59 000 € par les nouvelles crèches (micro-crèche et 15-15bis avenue de la Républiques) et pour le reste par les crèches existantes.

Les évaluations réalisées par la direction de l'autonomie en vue de la perception de l'allocation personnalisée à l'autonomie et pour la caisse nationale d'assurance vieillesse permettent à la ville de percevoir des recettes tarifaires évaluées à 83 900 €. Les recettes de portage de repas à domicile pour les personnes âgées restent également stables à 220 000 €.

7067 – Tarifs péri-scolaires : restauration scolaires, leçons dirigées, classes de neige, CLM

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7067	Tarifs péri-scolaires : restauration scolaires, leçons dirigées, classes de neige, CLM	2 405 000	2 551 281	6,1%

Ces recettes progressent fortement en 2012 avec un double effet : augmentation des effectifs et ouverture du Groupe Scolaire Intercommunal (GSI – 93 581 € de recettes prévues).

70688 – Tarifs du Centre Municipal de Santé

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
70688	Tarifs Centre Municipal de Santé	2 160 000	2 234 792	3,5%

La progression de 3,5% est prévue grâce au recrutement de nouveaux praticiens et à l'actualisation des tarifs dentaires hors nomenclature.

1.1.2. Les remboursements de frais

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
70841	Remboursement des frais de personnel du SSIDPAAH	1 196 068	1 375 672	15,0%
70872	Remboursement de frais les budgets annexes et régies municipales (SSIDPAAH)	146 965	128 000	-12,9%
70874	Rembours. frais par caisse des écoles	50 000	0	-100,0%
70876	Remboursements de frais par Plaine Commune (convention de mutualisation)	800 000	830 000	3,8%
70878	Remboursements par d'autres redevables	37 273	41 377	11,0%

La ville prend en charge pour le compte de certains organismes partenaires (SSIDPAAH, Caisse des Ecoles, Plaine Commune) des charges indirectes : personnel mis à disposition (SSIDPAAH), moyens généraux. Ces coûts font l'objet de remboursement par ces organismes.

1.2. Les impôts et taxes (chapitre 73)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7311	Contributions directes (hors hausse impôts)	38 506 099	40 333 589	4,7%
	Contributions directes (hausse impôts)		1 872 186	
7321	Attribution de compensation	15 336 393	15 336 393	0,0%
7322	Dotation solidarité communautaire	1 099 083	1 099 083	0,0%
7324	Fonds de solidarité des communes de la région Ile de France (FSRIF)	(chapitre 74)	4 904 095	32,8%
7325	Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC)	(nouveau en 2012)	197 098	
7337	Droits de stationnement	450 000	300 000	-33,3%
7351	Taxe sur l'électricité	1 000 000	1 000 000	0,0%
7363	Impôt sur les spectacles	3 000	0	-100,0%
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	100 000	300 000	200,0%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	1 700 000	2 000 000	17,6%
Total 73 impôts et taxes		58 194 575	67 342 444	15,7%

La progression importante des impôts et taxes s'explique en partie par la hausse des impôts directs et par un changement de la réglementation comptable : les fonds de péréquation FSRIF et FPIC ne font plus partie des dotations et participations (chapitre 74) mais des impôts et taxes (chapitre 73). Il n'en reste pas moins que, ces deux effets retirés, les bases fiscales de la commune progressent rapidement.

7311 – Contributions directes

Différents effets expliquent la forte augmentation des contributions directes cette année :

- **l'actualisation forfaitaire des bases à 1,8% :**

Compte tenu de l'inflation élevée cette année, le projet de loi de finances a voté une actualisation forfaitaire à hauteur de 1,8%. A taux constants, cette mesure rapporte environ 690 k€ à la ville.

- **la première année de taxation du centre commercial du millénaire et des bureaux de la ZAC Canal au titre de la taxe foncière :**

A taux constant, cette fiscalité devrait rapporter plus de 1,1 M€ à la ville.

- **la progression physique des bases grâce à la construction de logements :**

Une prospective sur les impacts fiscaux des nouveaux logements a été réalisée pour la ville par le cabinet Michel Klopfer en 2011. Les estimations des retombées pour 2012 sont d'environ 230 k€, correspondant à l'intégration des programmes de logements suivants :

- o 2/4 quai Adrien Agnès (Eiffage / Grand Angle)
- o 3 rue Schaeffer (villa Schaeffer / Bouygues Immobilier)
- o 63 rue du Landy (venelles du Landy / BNP Paribas)
- o 49 rue du Port ZAC du Marcreux (Oxygène Pierre Etoile)
- o rue Marcel Carné ZAC du Marcreux (Oxygène Pierre Etoile)
- o 13 rue du Docteur Pesqué (SNC Blue)

Cette progression est légèrement supérieure à la moyenne de progression physique des bases 2005-2011.

	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	TOTAL
Produit 2011	12 505	25 910	91	38 506
Actualisation forfaitaire des baes 1,8%	225	466	2	693
Estimation nouveaux logements	128	105		232
Estimation ZAC Canal (Millénaire et bureaux)		1 125		1 125
TOTAL : prévision à taux constant	12 858	27 607	92	40 557

Ces prévisions sont très proches du montant prévisionnel effectivement notifié, qui s'élève à 40 334 k€.

- Une augmentation des taux qui vient améliorer le produit de 1,9 M€

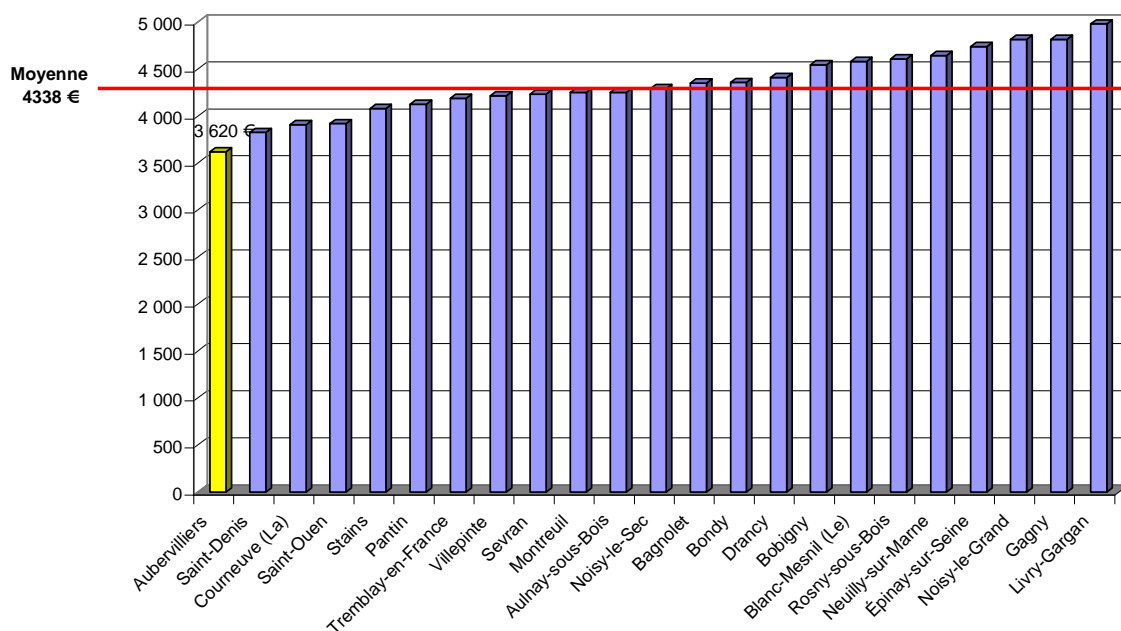
Cette augmentation vise à financer les investissements avec un endettement nouveau en 2012 à un niveau comparable de celui du budget primitif pour 2011.

	bases prévisionnelles 2012 notifiées	taux 2011	augmentation des taux	taux 2012	produit 2012 prévisionnel
taxe d'habitation	82 730 000	15,41%	4,95%	16,17%	13 377 441
taxe foncière (bâti)	113 603 000	24,19%	4,50%	25,28%	28 718 838
taxe foncière (non bâti)	351 400	29,69%	4,95%	31,16%	109 496
TOTAL	196 684 400				42 205 775

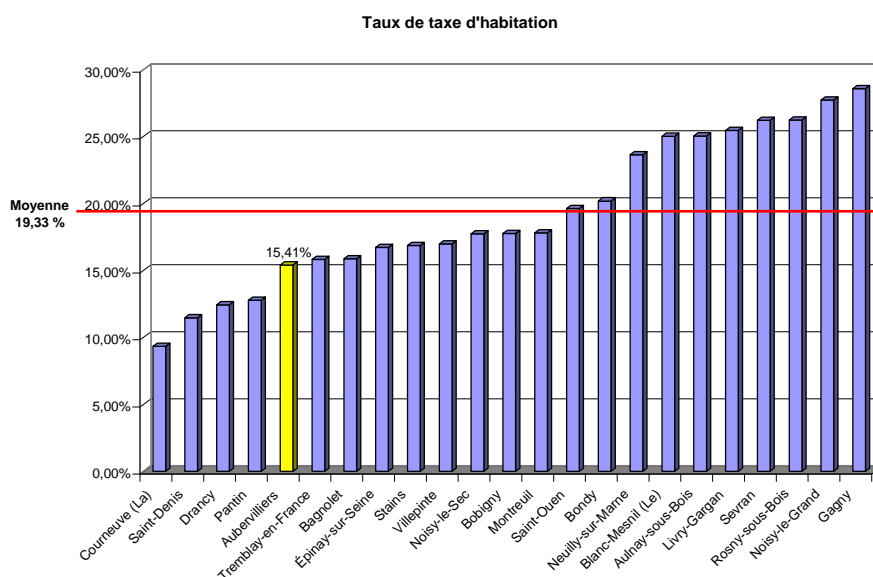
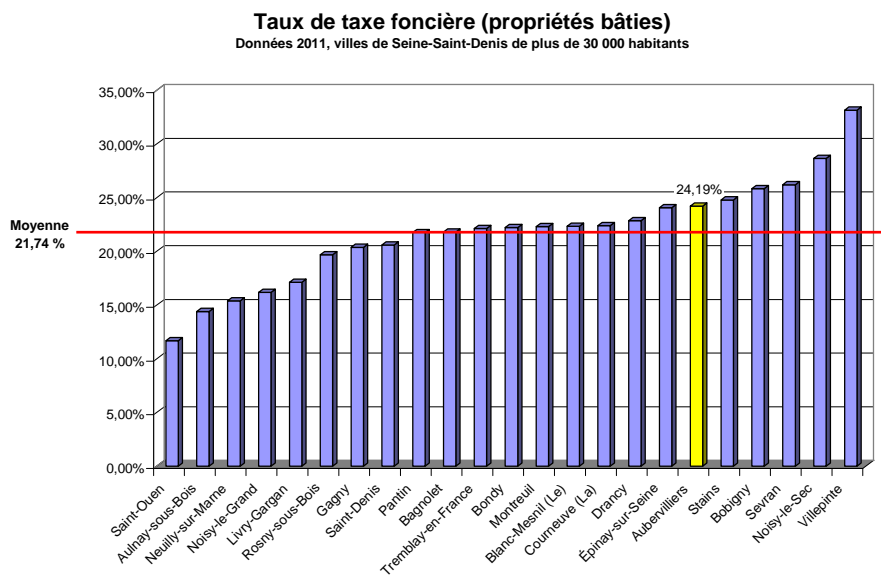
- **Malgré des taux de taxe foncière élevés, la pression fiscale à Aubervilliers est plus faible que la moyenne du département car la valeur locative moyenne y est la plus faible du département**

Base de taxe foncière et taxe d'habitation : valeur locative moyenne

Données repères / ressources consultants 2010, villes de Seine-Saint-Denis > 30 000 habitants
Valeur locative brute des logements principaux divisée par nombre de logements principaux



La valeur locative cadastrale est une sorte de loyer théorique calculé par l'administration fiscale, censé représenter une estimation des revenus locatifs du bien considéré. Si l'on ajoute toutes les valeurs locatives de la commune et qu'on les divise par le nombre de locaux considérés, on obtient la valeur locative moyenne. **Celle-ci est la plus faible du département à Aubervilliers pour les logements principaux, de 17% inférieure à la moyenne des villes de plus de 30 000 habitants du département.** L'écart est même encore plus élevé si l'on considère l'ensemble des locaux de la commune (logements principaux mais aussi résidences secondaires et maisons exceptionnelles) : la valeur locative moyenne est de 3 217 € contre 4 020 € pour la moyenne des villes de plus de 30 000 habitants du département.

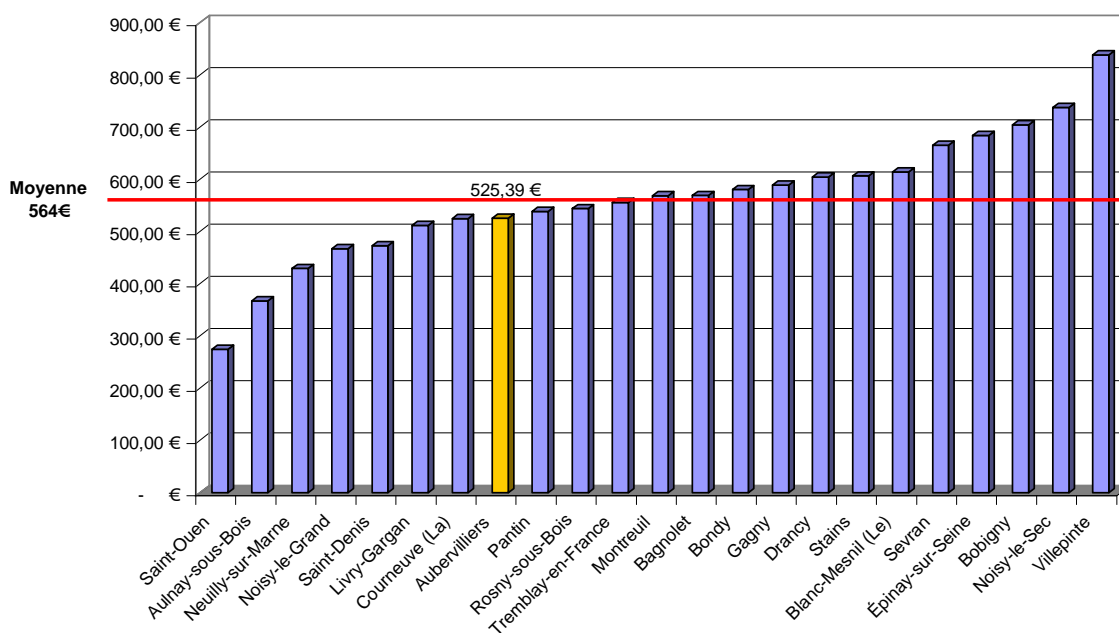


Si les taux de taxe d'habitation sont nettement en dessous de la moyenne départementale, les taux de taxe foncière sont en revanche plus élevés.

C'est la combinaison de ces deux facteurs (base, c'est-à-dire valeur locative et taux) qui fait la pression fiscale. On peut estimer que pour un T3-T4 neuf, la valeur locative est de 20% supérieure à la valeur locative moyenne. Sur cette base, on peut calculer une estimation de la part communale de taxe foncière pour ce type de logement. Pour cela, il suffit d'appliquer le taux à 50% de la valeur locative.

Estimation de part communale de taxe foncière pour un T3-T4 neuf

Données 2011, villes de Seine-Saint-Denis de plus de 30 000 habitants
Hypothèse : valeur locative = valeur locative moyenne + 20%



On observe que, malgré des taux élevés, la pression fiscale à Aubervilliers reste en dessous de la moyenne des villes de plus de 30 000 habitants du département, même sur la taxe foncière.

7321 – Attribution de compensation et 7322 – dotation de solidarité communautaire

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7321	Attribution de compensation	15 336 393	15 336 393	0,0%
7322	Dotation solidarité communautaire	1 099 083	1 099 083	0,0%

Ces deux produits reversés par la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune ont été fixés pour correspondre à la différence entre

- d'une part les ressources assurées à l'agglomération par le transfert de la taxe professionnelle (aujourd'hui contribution économique territoriale) ;
- d'autre part les charges supportées par l'agglomération au titre du transfert de compétences.

Le montant est figé sur plusieurs années et correspond donc en valeur au montant 2011.

7324 et 7325 – Fonds de péréquation : FSRIF et FPIC

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7324	Fonds de solidarité des communes de la région Ile de France (FSRIF)	(chapitre 74)	4 904 095	32,8%
7325	Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC)	(nouveau en 2012)	197 098	

Le Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) bénéficie d'une forte dynamique grâce à l'élargissement de son enveloppe et à la révision de ses critères d'attribution. Par ailleurs, un

nouveau fonds national de péréquation voit le jour en 2012 : le fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC). Il devrait rapporter à la ville 200 000 € en 2012 selon nos prévisions.

7337 – Droits de stationnement

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7337	Droits de stationnement	450 000	300 000	-33,3%

Le montant inscrit pour 2012 de 300 000 € correspond mieux à la réalité des années précédentes, car on observe une diminution de ces droits.

7368 – Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	100 000	300 000

La TLPE concerne les enseignes, pré-enseignes et dispositifs publicitaires visibles d'une voie ouverte à la circulation publique. Elle a connu sa première année d'application en 2011 à Aubervilliers. Ayant pour objectif de limiter la « pollution visuelle » tout en préservant le petit commerce, elle présente, pour les enseignes, des tarifs fortement progressifs en fonction de la surface. Ainsi, en 2012 :

- un magasin dont la superficie cumulée des enseignes est inférieure à 12 m² est exonéré
- un magasin dont la superficie cumulée des enseignes est comprise entre 12 et 20 m² paie 15 € par m² d'enseigne, soit une taxe pouvant aller de 180 € à 300 € ;
- un magasin dont la superficie cumulée des enseignes est comprise entre 20 et 50 m² paie 30 € par m² d'enseigne, soit une taxe pouvant aller de 600 € à 1 500 € ;
- un magasin dont la superficie cumulée des enseignes est supérieure à 50 m² paie 54 € par m² d'enseigne, soit une taxe d'au moins 2 700 €

7381 – taxe additionnelle aux droits de mutation

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	1 700 000	2 000 000	17,6%

La vente d'un bien, notamment immobilier, nécessite le paiement d'un droit d'enregistrement ou droit de mutation à titre onéreux. S'élevant à 5,09% du prix de cession, il se décompose en trois parties : une taxe départementale de 3,8 %, une taxe communale de 1,2 % et un prélèvement au profit de l'Etat de 0,09%. Grâce au dynamisme du marché immobilier à Aubervilliers, la taxe communale a rapporté 1,4 M€ en 2010 et 1,6 M€ en 2011.

1.3. Les dotations et participations (chapitre 74)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7411	Dotation forfaitaire	15 428 311	15 244 798	-1,2%
74123	Dotation de solidarité urbaine	6 253 372	6 975 000	11,5%
74127	Dotation nationale de péréquation	801 856	829 000	3,4%
743	Fonds de solidarité des communes de la région Ile de France (FSRIF)	3 693 514	(chapitre 73)	32,8%
746	Dotation générale de décentralisation	316 600	316 600	0,0%
74711	Participation Etat pour emplois-jeunes	56 731	3 200	-94,4%
74718	Autres participations Etat	447 319	596 805	33,4%
7472	Participations région	134 295	179 995	34,0%
7473	Participations département	2 063 390	2 045 667	-0,9%
74751	Participations Plaine Commune	317 750	330 250	3,9%
7477	Participations budget communautaire et fonds structurels	20 000	4 375	-78,1%
7478	Participations autres organismes	2 785 700	2 981 821	7,0%
74833	Etat – compensation au titre de la CET	993 306	830 370	-16,4%
74834	Etat – compensation exon. des taxes foncières	338 687	327 435	-3,3%
74835	Etat – compensation exon. des taxes d'habita.	1 183 395	1 252 368	5,8%
748372	Dotation de développement urbain	1 000 000	1 000 000	0,0%
7485	Dotation pour les titres sécurisés	30 000	30 180	0,6%
7488	Autres attributions et participations	35 382	0	
Total 74 dotations et participations		35 899 608	37 899 884	-8,2% (+2,3% sans le FSRIF)

Comme pour le chapitre 73, la répartition est faussée par le changement d'imputation des fonds de péréquation, qui passent des dotations et participations (chapitre 74) aux impôts et taxes (chapitre 73).

1.3.1. Les dotations d'Etat : une progression grâce à la péréquation

7411 - Dotation forfaitaire

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7411	Dotation forfaitaire	15 428 311	15 244 798	-1,2%

La dotation forfaitaire est la seule dotation notifiée au moment de la rédaction de ce rapport. Son montant est en diminution de 1,2%. La dotation forfaitaire se compose de :

- la dotation de base, qui progresse légèrement grâce à l'augmentation de la population

- le complément de garantie, qui explique la diminution car elle est utilisée comme variable d'ajustement pour financer au niveau national les hausses de dotation liées à l'augmentation de la population et au développement de l'intercommunalité
- la dotation de superficie, stable
- la part compensation, également stable, historiquement créée pour compenser la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle et la suppression de la compensation des baisses de DCTP.

746 – Dotation générale de décentralisation (DGD)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
746	Dotation générale de décentralisation	316 600	316 600	0,0%

Les lois de « l'acte I » de la décentralisation des années 1982-1986 ont transféré un certain nombre de compétences et créé la DGD pour en compenser les coûts. 316 600 € sont ainsi versés chaque année à la ville pour les compétences additionnelles données au service communal d'hygiène et de santé (SCHS). Ce montant est stable d'année en année.

7485 – Dotation pour les titres sécurisés

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
7485	Dotation pour les titres sécurisés	30 000	30 180	0,6%

Créée par la loi de finances pour 2009, la dotation pour les titres sécurisés est versée aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales.

74123 – Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
74123	Dotation de solidarité urbaine	6 253 372	6 975 000	11,5%

Destinée aux « communes en difficulté » en fonction d'indices de ressources et de charges, la DSU se compose d'une DSU de référence, affectée d'un coefficient de progression prévu à 1,7%, et d'une DSU cible, prévue stable.

74127 – Dotation nationale de péréquation (DNP)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
74127	Dotation nationale de péréquation	801 856	829 000	3,4%

Le montant de la dotation nationale de péréquation est proportionnel à l'écart au potentiel financier moyen. Dans les simulations, le potentiel financier d'Aubervilliers a cru moins vite cette année que la moyenne nationale, d'où un accroissement du montant de notre DNP.

748372 – Dotation de Développement Urbain (DDU)

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
748372	Dotation de développement urbain	1 000 000	1 000 000	0,0%

La ville bénéficie chaque année d'un million d'euros de dotation de développement urbain. Cette dotation n'est néanmoins perçue qu'à réalisation du projet pour lequel elle est « affectée ». Ceci explique que de gros restes à réaliser existent sur les DDU des années antérieures. Le(s) projet(s) proposé(s) pour la DDU 2012 n'est pas encore déterminé.

74833, 74834, 74835 – Compensations diverses

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
74833	Etat – compensation au titre de la CET	993 306	830 370	-16,4%
74834	Etat – compensation exon. des taxes foncières	338 687	327 435	-3,3%
74835	Etat – compensation exon. des taxes d'habita.	1 183 395	1 252 368	5,8%

Les montants de ces compensations d'exonérations diverses décidées par le passé par l'Etat sont en diminution, à l'exception de la taxe d'habitation. Cette dernière compensation progresse en effet en raison du développement du logement social sur la ville, exonéré de taxe foncière pendant les 15 années qui suivent la construction mais pour lequel la ville touche cette compensation.

1.3.2. Les participations / subventions de fonctionnement de l'agglomération, du département, de la région, de l'Etat, de l'Union Européenne, de la CAF et autres

Les subventions et participations sont détaillées par organismes dans les tableaux qui suivent. Les principaux organismes qui subventionnent la ville sont le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Subventions de la communauté d'agglomération de Plaine Commune	330 250 €
Subvention de fonctionnement pérenne	317 750 €
Etude sur l'îlot République (25% du coût hors taxe)	12 500 €
Total subventions de fonctionnement de Plaine Commune	330 250 €
Subventions du Conseil Général : Objet	Montant
Agenda 21	15 000 €
Réseau d'écoute, d'aide et d'accompagnement à la parentalité (REAAP)	3 500 €
Centre Municipal de Santé : planning familial (278 780 €), dépistage bucco-dentaire (10 000 €), vaccinations (2 750 €)	291 530 €
Mosaïque	23 000 €
CLIC	72 921 €
Remboursement service social	981 154 €

Convention de coopération culturelle : Ensemble A, projet inter co, territoire d'art, printemps musical, cin'appart, théâtre	36 500 €
Protection Maternelle et Infantile (PMI): coût proratisé sur 8 mois jusqu'à la départementalisation des PMI en septembre 2012	242 070 €
Crèches	379 992 €
Accompagnement social lié au logement (ASLL)	142 874 €
Total subventions de fonctionnement du Conseil Général	2 188 541 €
Subventions du Conseil Régional : objet	Montant
Plan de lutte contre les discriminations en vue de l'obtention du label diversité : 35 000 € pour le diagnostic interne ; 5000 € pour le volet territorial	40 000 €
Actions de convivialité dans les quartiers	1 200 €
Livre sur les sortants de prison	2 500 €
Agenda 21	15 000 €
Animation sociale des quartiers	50 295 €
Saturnisme	71 000 €
Total subventions de fonctionnement du Conseil Régional	179 995 €
Subventions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) : objet	Montant
Plan de lutte contre les discriminations, volet territorial	3 000 €
Culture	2 000 €
Prévention sécurité : 10 000 € pour les actions de prévention + 1 800 € pour le Groupe de prévention sécurité délinquance (GPSD)	11 800 €
Médiation franco-chinoise	3 000 €
Hygiène et santé	56 800 €
Jeunesse : 4500 € pour le Conseil Local des Jeunes, 5500 € pour le PIJ et 10000 € pour "Auber+" et demande de subvention nouvelle de 6000 € pour la mise en place d'actions autour du Service Volontaire Européen	26 000 €
Solidarité : foyers de travailleurs migrants, illettrisme	4 000 €
Poste de chargé de mission CUCS (6 200 €) et coordination linguistique (4 000 €)	10 200 €
Education à l'altérité	3 500 €
Maison pour Tous Berty Albrecht	5 000 €
Total subventions de fonctionnement du CUCS	125 300 €
Autres subventions Etat : objet	Montant
Participation CNASEA pour les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)	3 200 €
Subvention Acsé pour le plan de lutte contre les discriminations, volet territorial	10 000 €
Subvention ADEME pour l'Agenda 21	13 350 €
Subvention Acsé (dispositif Ville Vie Vacances) pour le centre Roser	2 400 €

Subvention de l'Etat : cantines	10 000 €
Remboursement par l'Etat du Service minimum d'accueil (SMA)	20 000 €
Subvention pour le réseau d'écoute, d'aide et d'accompagnement à la parentalité (REAAP)	3 500 €
Solde MOUS roms 2010-2011 + acompte 2011-2012	22 700 €
Subventions de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour le Centre Municipal de Santé : expérimentation de nouveaux modes de rémunérations (107 236 €) et médiation franco-chinoise (6000 €)	113 236 €
Subventions de l'Agence Régionale de Santé pour 15 projets du SCHS	217 200 €
Participation du plan d'insertion pour les travailleurs handicapés (PITH) pour la réalisation du Document unique	40 000 €
Participation de l'Etat : révision des listes électorales	3 619 €
Subvention de 5500 € accordée par ministère de l'intérieur pour un projet d'électrification dans le cadre du jumelage avec Bouilly	5 500 €
Subvention de la direction départementale de la jeunesse et des sports	4 000 €
Subventions pour la prévention sécurité	6 000 €
Total autres subventions Etat	474 705 €
Subventions de la Caisse d'Allocations Familiales : objet	Montant
Maison pour Tous Berty Albrecht : prestation de service unique	30 220 €
Maison pour Tous Berty Albrecht : appel à projets	2 440 €
Réseau d'écoute, d'accompagnement et d'aide à la parentalité : demande de financement	3 500 €
Dans l'attente du Contrat Enfance Jeunesse renégocié pour la période 2012-2015, reconduction des montants de 2011	420 000 €
Centres de Loisirs Maternels : prestation de service unique	250 000 €
Centres de Loisirs Maternels : prestation de service enfance jeunesse	100 000 €
Petite enfance : Prestation de Service Unique	1 198 595 €
Petite enfance : prestation de service enfance jeunesse	167 604 €
Petite enfance : Subvention CAF exceptionnelle	92 070 €
Subvention pour micro-crèche - dispositif FACEJ	15 740 €
Subvention pour micro-crèche - dispositif Espoir Banlieues	20 833 €
Tonus : prestation de service unique	6 000 €
Total subventions de fonctionnement de la CAF	2 307 002 €
Subventions de fonctionnement d'autres organismes : objet	Montant
Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID)	1 000 €
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)	800 €
Remboursement d'une partie du poste de manager de centre-ville par la SCI Bassin du Nord (accords de co-développement)	70 000 €
Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) : étude Ilot République Nord	15 000 €

OPH : étude Emile Dubois	29 100 €
Diagnostic social Gens du voyage (Plaine Commune, CR IDF, MOUS)	8 000 €
ANRU : dépenses de communication du PNRQAD	20 000 €
FSU	30 000 €
Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour le Centre de Santé	353 045 €
OPH et mécénat en faveur de la nuit blanche	5 000 €
Total subventions de fonctionnement d'autres organismes	531 945 €

1.4. Les autres recettes de fonctionnement (chapitres 013, 75, 76, 77)

Ch./art.	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
013	Atténuations des charges	104 601	175 700	68,0%
6419	Remboursements sur rémunération du personnel	21 000	73 000	247,6%
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et prévoyance	83 601	102 700	22,8%
75	Autres produits de gestion courante	696 056	909 912	30,7%
752	Revenus des immeubles	511 197	687 655	34,5%
757	Excédents reversés par fermiers & concessionnaires	104 565	105 927	1,3%
758	Produits divers de gestion courante	80 294	116 330	44,9%
76	Produits financiers	230 323	174 082	-24,4%
76232	Rbt intérêts par gfp de rattachement	214 060	166 235	-22,3%
76238	Rbt intérêts par d'autres tiers	8 663	7 847	-9,4%
768	Autres produits financiers	7 600	0	-100,0%
77	Produits exceptionnels	98 000	36 180	-63,1%
7788	Produits exceptionnels divers	98 000	36 180	-63,1%
Total 013, 75, 76, 77		1 128 980	1 295 874	14,8%

1.4.1. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

Les revenus des immeubles correspondent aux loyers perçus par la ville. Il s'agit de locaux administratifs, mais aussi de l'espace Fraternité et d'un parc privé de logements gérés par l'OPH dans le cadre d'une convention de gérance.

Trois facteurs expliquent l'augmentation de ce poste en 2012 :

- la nouvelle convention de location de l'espace fraternité, qui permettra la perception de nouvelles recettes ;
- le loyer reçu du Conseil Général pour le local de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Landy situé au 6-8 rue Albinet, à partir de juillet 2012 ;
- les revalorisations normales des loyers.

Les produits divers de gestion courante regroupent des petites recettes diverses, par exemple :

- perceptions de charges locatives,
- remboursement par le Syndicat des Transports d'Ile de France au titre du personnel,
- recettes de distributeurs à la piscine (équipements de bain et boissons)

1.4.2. Chapitre 76 – Produits financiers

Les produits financiers correspondent au remboursement par la communauté d'agglomération de Plaine Commune et la Caisse des Ecoles d'intérêts d'emprunt supportés par la ville pour des prêts consentis pour leur compte, en raison du transfert de compétences dans le cas de Plaine Commune.

2. Les dépenses de fonctionnement progressent du même montant que les recettes (5 M€), passant de 98,5 à 103,6 M€

		BP 2011	BP 2012	Evolution
011	Charges à caractère général	15,6	17,4	11,6%
012	Personnel	62,1	64,1	3,1%
65	Autres charges de gestion courante (subventions et participations)	14,3	15,0	5,4%
66	Charges financières	6,2	6,6	7,1%
67	Charges exceptionnelles	0,3	0,4	28,5%
Total des dépenses de fonctionnement		98,5	103,6	5,1%

2.1. Chapitre 011 – charges à caractère général

	BP 2011	BP 2012	Evolution
Charges « rigides »	9 259 358	10 133 503	9,4%
Nouveaux équipements (GSI et crèche République)	79 200	1 076 631	
Charges « élastiques »	6 259 735	6 203 475	-0,9%
Total chapitre 011	15 598 293	17 413 609	11,6%

La distinction entre charges « rigides » et charges « élastiques » est à manier avec précaution. Elle ne signifie pas que les charges rigides n'offrent aucune marge de manœuvre d'optimisation, mais que tout travail sur leur montant s'inscrit dans le long terme et qu'une réduction rapide ne peut être décidée facilement.

2.1.1. Charges « rigides »

Article	Contenu	BP 2011	Pré-CA 2011	BP 2012	Evolution
60611	Eau et assainissement	279 500	655 912	475 355	70,1%
60612	Energie - électricité	959 100	1 268 179	1 216 282	26,8%
60618	Autres fournitures	913 600	974 559	921 762	0,9%
60621	Combustibles	97 100	101 713	116 860	20,4%
60622	Carburants	372 300	438 090	402 200	8,0%
60623	Alimentation (hors centre Roser)	3 123 980		3 221 774	3,1%
611	Contrats de prestations de services (hors crèche République pour 2012)	189 880		87 572	-53,9%
6132	Locations immobilières	619 100		697 012	12,6%
614	Charges locatives et de copropriété	202 200		220 067	8,8%

6156	Maintenance	1 154 394		1 300 566	12,7%
616	Primes d'assurances	285 000		291 000	2,1%
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	14 064		12 500	-11,1%
6227	Frais d'actes et de contentieux	44 000		66 000	50,0%
6231	Annonces et insertions	112 200		130 495	16,3%
6248	Transports divers (congrés bonifiés)	37 100		50 100	35,0%
62848	Redevances autres prestations de service	0		43 351	
62876	Rbt de frais au gfp de rattachement	438 110		463 583	5,8%
62878	Remboursement frais à autres organismes (hors GSI pour 2011)	128 180		96 860	-24,4%
63512	Taxes foncières	224 400		245 000	9,2%
63513	Autres impôts locaux	36 000		36 500	1,4%
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000		2 100	5,0%
6358	Autres droits	22 500		30 000	33,3%
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	4 650		6 564	41,2%
Total des charges rigides		9 259 358		10 133 503	9,4%

60611 à 60622 – Fluides : eau et assainissement, énergie et électricité, gaz, combustibles et carburants

Article	Contenu	BP 2011	Pré-CA 2011	BP 2012	Evolution
60611	Eau et assainissement	279 500	655 912	475 355	70,1%
60612	Energie - électricité	959 100	1 268 179	1 216 282	26,8%
60618	Autres fournitures	913 600	974 559	921 762	0,9%
60621	Combustibles	97 100	101 713	116 860	20,4%
60622	Carburants	372 300	438 090	402 200	8,0%

Ces postes sont en croissance rapide sur plusieurs années du fait de l'augmentation rapide des tarifs et des consommations avec l'apparition de nouveaux équipements. Des décalages dans les paiements expliquent pourquoi le CA 2011 est beaucoup plus élevé que le BP 2011 : plus que 12 mois ont été réglés sur l'année. Pour 2012, la prévision est faite pour l'année.

La sélection en cours d'un prestataire pour le Marché de Température avec Intéressement (MTI) est un élément important pour les coûts de fluides des années à venir. Ce prestataire aura pour mission de remplacer la chaufferie vétuste tout en mettant en œuvre des dispositifs assurant des économies d'énergie sur lesquelles il touchera une part d'intéressement.

60623 – L'augmentation du poste alimentation s'explique entièrement par l'impact de la progression des effectifs scolaires sur les commandes de repas du SIRESCO

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
60623	Alimentation (hors centre Roser)	3 123 980	3 221 774	3,1%

Sur les 3 222 k€ de dépenses d'alimentation de la ville, 3 097 k€ correspondent au paiement au SIRESCO des repas dans les cantines scolaires à 3€ l'unité. La hausse des effectifs scolaires fait progresser ce poste de 98 k€ cette année.

Le restant des dépenses d'alimentation concerne surtout les crèches, pour lesquelles ce poste passe de 92 k€ à 94 k€. Des crédits sont également inscrits pour l'expérimentation de l'opération « des fruits à la récré » dans quelques écoles.

611 – Contrats de prestation de services

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
611	Contrats de prestations de services (hors crèche République pour 2012)	189 880	87 572	-53,9%

Outre le prix du marché public pour la crèche République qui a été isolé ci-dessous, cet article comprend deux postes :

- le loyer du contrat de partenariat pour l'école Françoise Dolto / Wangari Maathai : estimé à 86 000 € au budget primitif pour 2011, il est prévu à 77 972 € pour 2012 ;
- les frais de gestion de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers au titre de la convention de gestion du parc privé de la ville ont été revus : 100 800 € en 2011, 9 600 € en 2012.

6132 et 614 – Loyers et charges

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6132	Locations immobilières	619 100	697 012	12,6%
614	Charges locatives et de copropriété	202 200	220 067	8,8%

Deux nouveaux loyers viennent augmenter le montant de ce poste en 2012 :

- 65 rue des Cités, pour 92 k€ par an, que la ville loue et met à disposition du CMA escrime ; à titre de participation à ces frais, la subvention de cette association est réduite de 20 000 € cette année ;
- 26 rue du Long Sentier, location à l'OPH pour une micro-crèche : le loyer est de 8 448 € par an ;

616 – Primes d'assurance

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
616	Primes d'assurances	285 000	291 000	2,1%

Les primes d'assurance varient en fonction des surfaces ou de l'ampleur des biens assurés et du taux de sinistralité.

6227 – Frais d'acte et de contentieux

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6227	Frais d'actes et de contentieux	44 000	66 000	50,0%

12 nouveaux contentieux ont éclaté en 2011, dont 8 se poursuivent en 2012. 2 nouveaux sont par ailleurs prévus pour 2012.

6231 – Annonces et insertion

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6231	Annonces et insertions	112 200	130 495	16,3%

Ces publications découlent obligatoirement ou nécessairement de certaines activités municipales :

- les annonces de marchés publics font l'objet d'obligations légales variables selon le montant concerné ;
- les annonces d'enquêtes publiques, gérées par la direction de l'urbanisme, sont également obligatoires ;
- les annonces de recrutement de personnel dans la presse n'ont pas de caractère obligatoire mais sont indispensables pour la garantir le nombre et la qualité des candidatures.

6248 – Congés bonifiés

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6248	Transports divers (congrés bonifiés)	37 100	50 100	35,0%

Ce dispositif national obligatoire permet aux agents originaires d'outre-mer de bénéficier de la prise en charge par la collectivité de trajets vers leur territoire d'origine.

62848 – Redevance autres prestations de service

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012
62848	Redevances autres prestations de service	0	43 351

Dans le nouveau contrat de délégation de service public, le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) a prévu une nouvelle redevance pour les bornes et poteaux incendie à hauteur de 150 € HT en 2011 par appareil et par an, avec une TVA à 5,5%. Payée pour la première fois en 2011 même si elle n'était pas encore connue au moment de l'élaboration du budget primitif pour 2011, elle s'élevait à 41 304 € pour les 261 branchements sur la ville. En 2012, elle est réévaluée à 43 351 €.

62876 et 62878 – Remboursements de frais

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
62876	Rbt de frais au gfp de rattachement	438 110	463 583	5,8%
62878	Remboursement frais à autres organismes (hors GSI pour 2011)	128 180	96 860	-24,4%

La convention de mutualisation avec Plaine Commune prévoit des mises à disposition de moyens de la ville au profit de l'agglomération (bureaux, matériel informatique, véhicules, ...) et de l'agglomération au profit de la ville. Des remboursements de frais ont lieu sur la base de forfaits ou de frais réels. La ville rembourse ainsi à l'agglomération les frais correspondant à l'entretien par le service communautaire des parcs et jardins des espaces extérieurs communaux (terrains sportifs, cimetière, écoles, centres de loisirs, crèches, ...) pour un montant de 403 k€ en 2012. La ville rembourse également à l'agglomération des frais d'assainissement pour « l'entretien périodique

des ouvrages d'eaux usées et pluviales depuis les regards de sortie des bâtiments ou équipements communaux jusqu'aux branchements publics », pour un montant prévisionnel de 60 k€ en 2012.

Les remboursements à d'autres organismes concernent pour l'essentiel le personnel : personnel médical intérimaire, agent mis à disposition du CNFPT, service social du Centre Interdépartemental de Gestion...

63512 à 637 – Impôts et taxes

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
63512	Taxes foncières	224 400	245 000	9,2%
63513	Autres impôts locaux	36 000	36 500	1,4%
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000	2 100	5,0%
6358	Autres droits	22 500	30 000	33,3%
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	4 650	6 564	41,2%

Les taxes foncières et autres impôts locaux font actuellement l'objet d'un travail important de contrôles par la direction des affaires juridiques, du domaine et de l'administration générale dans le cadre du plan d'économies. Ceci devrait permettre de réduire l'autorisation budgétaire au budget supplémentaire.

2.1.2. Nouveaux équipements

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Surcoût
62875	Remboursement à la ville de Saint Denis pour le GSI Casarès-Doisneau	79200 (art. 62878)	822 586	743 386
611	Fonctionnement de la crèche République sur 5 mois		241 645	241 645
Divers	Centre social / maison pour tous Roser		12 400	12 400
Total des charges à caractère général de nouveaux équipements		79 200	1 076 631	997 431

Trois nouveaux équipements viennent affecter les charges à caractère général cette année :

- le Groupe Scolaire Intercommunal Casarès-Doisneau, qui entre dans sa première année civile complète : la gestion est assurée par la ville de Saint Denis, qui se fait rembourser ensuite par la ville d'Aubervilliers une quote-part ;
- la crèche République : gérée par un organisme privé, elle fait l'objet d'une mise en concurrence pour marché public ;
- de façon plus marginale, le centre social ou maison pour tous Roser, dans le quartier du Landy, disposera d'un budget de 12 400 €.

2.1.3. Charges « élastiques »

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
60628	Autres fournitures non stockées	46 672	45 910	-1,6%
60631	Fournitures d'entretien	189 045	189 250	0,1%
60632	Fournitures de petit équipement (hors centre Roser)	246 925	240 286	-2,7%
60636	Vêtements de travail	198 000	198 900	0,5%
6064	Fournitures administratives	253 660	272 495	7,4%
6065	Livres, disques, cassettes	3 750	3 630	-3,2%
6067	Fournitures scolaires	262 000	269 000	2,7%
6068	Autres matières et fournitures (hors centre Roser)	725 680	700 501	-3,5%
6135	Locations mobilières	407 050	384 272	-5,6%
61521	Entretien terrains	2 000	2 000	0,0%
61522	Entretien bâtiments	177 000	121 000	-31,6%
61523	Entretien voies et réseaux	49 000	42 000	-14,3%
61551	Entretien matériel roulant	170 000	140 000	-17,6%
61558	Entretien autres biens mobiliers	135 094	132 495	-1,9%
617	Etudes et recherches	266 740	375 633	40,8%
6182	Documentation générale et technique	96 828	94 644	-2,3%
6184	Versements à des organis. de formation	323 300	280 000	-13,4%
6185	Frais de colloques et séminaires	200	1 700	750,0%
6188	Autres frais divers	833 640	825 208	-1,0%
6226	Honoraires	197 410	223 479	13,2%
6228	Rémunérations et honoraires divers	5 000	9 240	84,8%
6232	Fêtes et cérémonies	241 650	224 990	-6,9%
6236	Catalogues et imprimés	136 000	138 500	1,8%
6237	Publications	26 800	32 800	22,4%
6241	Transports de biens	11 000	91 000	
6247	Transports collectifs (hors centre Roser)	303 700	306 276	0,8%
6251	Voyages et déplacements	19 050	13 890	-27,1%
6256	Missions	11 950	10 140	-15,1%
6257	Réceptions (hors centre Roser)	21 350	24 316	13,9%
6261	Frais d'affranchissement	215 160	209 310	-2,7%
6262	Frais de télécommunication	320 800	285 000	-11,2%
627	Services bancaires et assimilés	6 100	3 800	-37,7%
6281	Concours divers (cotisations...)	57 681	71 110	23,3%
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts..)	57 000	65 000	14,0%
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000	43 600	9,0%
6288	Autres services (hors centre Roser)	202 500	132 100	-34,8%
Total des charges élastiques		6 259 735	6 203 475	-0,9%

60628 – Autres fournitures non stockées

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
60628	Autres fournitures non stockées	46 672	45 910	-1,6%

Il s'agit notamment de produits pharmaceutiques pour le centre de santé (10 k€), la médecine scolaire (13 k€), la médecine professionnelle (4370 €), la petite enfance (4 300 €), les sports (1 800 €), la restauration scolaire (900 €) et l'achat de trousse à pharmacie (800 €).

60632 – Fournitures de petit équipement

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
60632	Fournitures de petit équipement (hors centre Roser)	246 925	240 286	-2,7%

Les fournitures de petit équipement concernent par exemple les pièces mécaniques pour 118 500 €, les petites fournitures informatiques (souris, mémoire, ...) pour 17 500 €, la vaisselle de la restauration scolaire pour 12 000 €.

6064 – Fournitures administratives

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6064	Fournitures administratives	253 660	272 495	7,4%

Les trois plus gros postes de cet article sont les consommables informatiques pour 135 000 €, les fournitures de bureau (dont le papier) pour 100 000 € et le papier de l'imprimerie municipale pour 24 000 €.

6065 – Livres, disques, cassettes

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6065	Livres, disques, cassettes	3 750	3 630	-3,2%

Ce poste correspond exclusivement à l'achat de livres-cadeaux pour Noël dans les crèches.

6067 – Fournitures scolaires

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6067	Fournitures scolaires	262 000	269 000	2,7%

Les fournitures scolaires sont de 100 000 € pour les classes maternelles et de 169 000 € pour les classes élémentaires. L'augmentation a été calculée pour tenir compte de l'ouverture de 3 classes maternelles avec 1 000 € chacune de fournitures et de 6 classes élémentaires avec 750 € chacun de fournitures.

6068 – Autres matières et fournitures

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6068	Autres matières et fournitures (hors centre Roser)	725 680	700 501	-3,5%

Les plus gros budgets sur cet article sont à la direction des bâtiments et moyens techniques (400 000 €) et au Centre Municipal de Santé (158 000 €, notamment les consommables et prothèses dentaires). D'autres lignes sont par exemple 27 000 € de matériel jetable à la restauration scolaire et 21 480 € de jouets dans les crèches.

6135 – Locations mobilières

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6135	Locations mobilières	407 050	384 272	-5,6%

Cet article correspond aux frais de location de matériel par la ville. Il s'agit notamment :

- du chapiteau de l'Espace Fraternité, pour 160 000 € (contre 175 000 € en 2011)
- d'illuminations de Noël, pour 65 000 €
- de véhicules et de batteries, pour 50 000 € (contre 60 000 € en 2011)
- des locations de communication (expositions), pour 17 000 €
- des locations de matériel de sonorisation et retransmission vidéo, pour 15 000 €
- de la location de la machine à affranchir, pour 14 000 €

617 – Etudes et recherches

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
617	Etudes et recherches	266 740	375 633	40,8%

Objet de l'étude	Coût 2012	Autres exercices	Cofinancements
Diagnostic interne lutte contre les discriminations	35 000 €		Région : 35 000 €
Assistance réalisation d'un Agenda 21	47 000 €	20 000 € (2011)	43 350 € de recettes inscrits au BP 2012
Plan Climat Energie Territorial	48 000 €	12 000 € (2013)	
Recensement des enseignes – Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	12 000 €	70 000 € (2011)	Génère des recettes fiscales
Etude Ilot République Nord / site Trimétal	60 000 €		EPFIF : 15 000 €, Plaine Co. : 12 500 €
Etude urbaine quartier Emile Dubois	30 000 €	28 000 €	OPH : 29 000 €
Extension ZAC Emile Dubois	50 000 €	20 000 € (2013)	Montants non définitifs
Diagnostic social gens du voyage	16 000 €		8 000 € prévus (agglo., région, MOUS)
Plan Communal de Sauvegarde	21 000 €	9 000 € (2013)	
Etude foyers de migrants	2 000 €		
Etude fonctionnelle seniors d'Aubervilliers	15 000 €		
Assistance pour démarche en vue de l'obtention du label Qualiville	30 000 €		
Assistance mise en place d'un GIP correspondants de nuit	10 000 €		
TOTAL	364 000 €		142 850 €

6182 – Documentation générale et technique

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6182	Documentation générale et technique	96 828	94 644	-2,3%

La procédure de validation des renouvellements d'abonnements organisée par le service des archives et de la documentation a permis de réduire ce poste de 78 000 € en 2011 à 73 000 € en 2012. Les achats d'ouvrage restent quant à eux stables à 10 000 €. Quelques lignes supplémentaires sur cet article restent par ailleurs, notamment les abonnements au VIDAL pour le Centre de Santé et l'achat de journaux pour l'hôtel de ville par le service relations publiques.

6184 – Versements à des organismes de formation

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6184	Versements à des organis. de formation	323 300	280 000	-13,4%

Ce poste comprend les prestations de formation réalisées auprès d'organismes externes et les frais de formation des apprentis.

6226 – Honoraires

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6226	Honoraires	197 410	223 479	13,2%

Les honoraires en question concernent notamment la rémunération de l'OPH pour la convention de gérance du parc privé de logements de la ville (96 k€), des honoraires relatifs aux ressources humaines (cabinets de recrutement, honoraires de médecins et expertises) (30 k€), des permanences d'avocat à la maison de la justice et du droit (25 k€), des prestations juridiques hors contentieux (20 k€), des prestations de commissaires enquêteurs, experts judiciaires ou géomètres experts (15,5 k€).

6232 – Fêtes et cérémonies

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6232	Fêtes et cérémonies	241 650	224 990	-6,9%

Les divers événements organisés par le service des relations publiques comptent pour 128 500 € dans cet article, en baisse de 4 000 € par rapport à 2011. Les achats de livres à offrir dans les écoles maternelles et élémentaires, pour un total de 80 000 €, sont également sur cet article. Enfin, 12 000 € correspondent à la fête de la ville et à la fête des jardins organisés par le service de la vie associative.

6237 – Publications

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6237	Publications	26 800	32 800	22,4%

30 000 € correspondent aux 4 numéros du journal du personnel « actions communes », mis en place en 2011. Les 1 800 € restants correspondent à des publications de la direction de la santé publique, notamment le guide de la santé de la maison des pratiques de bien-être et de santé.

6241 – Transports de biens

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6241	Transports de biens	11 000	91 000	

Les 80 000 € supplémentaires par rapport à 2011 correspondent aux frais de déménagement de services vers les nouveaux locaux de la « Documentation Française ».

6247 – Transports collectifs

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6247	Transports collectifs (hors centre Roser)	303 700	287 776	-5,2%

Il s'agit de transports en bus pour les centres de loisirs maternels (146 k€), les centres de loisirs élémentaires de l'association Aubervacances Loisirs (67 k€), les classes de neige (22,5 k€), le ramassage scolaire (15 k€, dont le transport des élèves l'école Prévert vers un autre établissement) et un crédit de transports divers sur lequel s'est porté l'effort (passage de 50 k€ à 30 k€).

6261 – Frais d'affranchissement

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6261	Frais d'affranchissement	215 160	209 310	-2,7%

Cette inscription en diminution des frais d'affranchissement correspond à un objectif dans le cadre du plan d'économies.

6262 – Frais de télécommunications

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6262	Frais de télécommunication	320 800	285 000	-11,2%

Cet article comprend deux lignes :

- une ligne téléphonie fixe qui diminue régulièrement et passe cette année de 240 k€ à 210 k€ ;
- une ligne téléphonie mobile qui tend habituellement plutôt à augmenter mais passe de 80 k€ au budget primitif pour 2011 à 75 k€ pour 2012 dans le cadre du plan d'économies.

6281 – Concours divers, cotisations

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6281	Concours divers (cotisations...)	57 681	71 110	23,3%

Outre les hausses de cotisations, l'augmentation s'explique l'intégration de l'adhésion au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (9 600 €) qui n'était pas prévue au budget primitif pour 2011.

6288 – Autres services

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6288	Autres services (hors centre Roser)	202 500	132 100	-34,8%

La baisse des crédits en 2012 s'explique par les projets ponctuels qui avaient gonflé ce poste en 2011 à la direction de la démocratie locale et du développement social des quartiers : jardin des fissures au Landy, projet éphémère sur la friche Lecuyer.

2.2. Chapitre 12 – charges de personnel

Chapitre	Libellé	BP 2011	Réalisé 2011	BP 2012	Evolution BP à BP	Evolution réalisé à BP
012	Personnel	62 143 963	63 133 492	64 098 604	3,1%	1,5%

La plupart des nouveaux équipements de l'année 2012 n'affectent pas les charges de personnel : le personnel du Groupe Scolaire Intercommunal est employé par la ville de Saint Denis et celui des deux nouvelles crèches par des associations. Deux nouveaux équipements viennent néanmoins affecter la masse salariale en 2012 : la micro-crèche rue du Long Sentier pour sa première année pleine de fonctionnement et le centre social Roser du Landy pour son année d'ouverture en tant que centre social.

La « phase IV » de la revalorisation du régime indemnitaire des agents de la ville, prévoyant une meilleure individualisation des primes par leur adaptation aux fonctions effectives, devrait coûter 300 000 €

Trois axes de travail doivent permettre en 2012 d'atteindre l'objectif d'une évolution de la masse salariale de 1,5 % de compte administratif à budget primitif malgré ces nouveaux équipements et l'adaptation du régime indemnitaire :

- optimiser l'organisation des services afin de ne pas remplacer tous les départs en retraite ou de redéployer certains postes ;
- maîtriser le volume des heures supplémentaires, qui sont reparties à la hausse en 2011 ;
- obtenir des résultats dans le plan de lutte contre l'absentéisme des agents lancé récemment.

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012
6218	Autre personnel extérieur	635 123	554 834
6331	Versements de transport	580 015	583 572
6332	Cotisations versées au Fonds National d'Aide au Logement (FNAL)	203 098	173 322
6336	Cotisation au centre national de gestion fonction publique	549 024	550 369
64111	Rémunération principale personnel titulaire	26 852 241	27 371 967
64112	Nbi, supplément familial, indemnité résidence personnel titulaire	1 246 449	1 207 167
64118	Autres indemnités personnel titulaire	8 797 629	9 284 064
64131	Rémunération principale personnel non titulaire	7 318 716	7 746 884
64138	Personnel non titulaire - autres indemnités	0	875
64168	Autres emplois d'insertion	54 000	125 584
6417	Rémunération des apprentis	144 000	226 945
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	4 999 672	5 120 213
6453	Cotisations aux caisses de retraite	8 248 600	8 331 017
6455	Cotisations pour assurance du personnel	151 000	513 727
6456	Versement au fonds national de compensation du supplément familial	1 847 393	1 860 417
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	6 000	6 863
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	85 800	87 256
6472	Prestations familiales directes	9 000	12 037
64731	Allocations chômage versées directement	282 000	340 531
64832	Contribution fonds de compensation de cessation progressive d'activité	134 203	960
Total charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)		62 143 963	64 098 604

Le passage de l'article 6455 « cotisations pour assurance du personnel » de 151 k€ à 514 k€ s'explique par la signature en 2011 d'un contrat d'assurance pour les accidents du travail. Ce contrat, à l'origine de dépenses et de recettes dans des proportions équivalentes, n'était pas intégré au budget primitif pour 2011 mais l'a été au budget supplémentaire.

2.3. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Evolution
6531	Indemnités des élus	672 000	671 062	-0,1%
6532	Frais de mission des élus	15 000	15 000	0,0%
6533	Cotisations de retraite des élus	40 800	37 145	-9,0%
6534	Cotisation sécurité sociales - part patronale élus	16 800	13 805	-17,8%
6535	Formation des élus	40 000	20 000	-50,0%
6536	Frais de représentation du maire	3 000	3 000	0,0%
65372	Cotisation ff allocation fin de mandat	1 300	0	-100,0%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	220 000	220 000	0,0%
6553	Contingent service d'incendie	1 430 000	1 450 000	1,4%
6554	Contribution aux organismes de regroupement	2 260 707	2 370 213	4,8%
6558	Autres contributions obligatoires (écoles privées Notre Dame des Vertus et Chné'or : 415 € par élève)	101 500	103 700	2,2%
657351	Subv. de fonct. - gfp de rattachement	8 008	0	-100,0%
657361	Subvention fonctionnement caisse ecoles	406 113	479 539	18,1%
657362	Subvention fonctionnement ccas	1 180 000	1 193 200	1,1%
65737	Subventions fonct. ét. publics locaux	4 500	2 000	-55,6%
65738	Subventions autres organismes (écoles maternelles, élémentaires et secondaires pour projets)	24 500	24 500	0,0%
6574	Subventions de fonctionnement – personnes de droit privé hors nouveaux équipements et Forum Sécurité Urb.	7 763 198	7 784 127	0,3%
	Subventions de fonctionnement : nouveaux équipements	76 800	471 700	
	Subventions de fonctionnement : Forum de la Sécurité Urbaine		180 000	
658	Charges diverses de la gestion courante	1 150	1 150	0,0%
Total chapitre 65		14 265 376	15 040 141	5,4%

2.3.1. 6554 – Contributions aux organismes de regroupement

	BP 2011	BP 2012	Evolution
Paris Métropole	7 000	7 369	5,3%
Cimetière intercommunal	299 000	303 485	1,5%
Syndicat Funéraire de la Région Parisienne	3 003	3 502	16,6%
SIRESCO	28 200	30 500	8,2%
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)	1 923 504	1 963 357	2,1%
TOTAL 6554 hors Groupe Scolaire Interco	2 260 707	2 308 213	2,1%

L'évolution à périmètre constant de la participation au CRR est de 1,5%. Néanmoins, elle est augmentée de 11 000 € pour tenir compte de l'intégration des agents d'accueil du Métafort.

2.3.2. 657361 – Subvention caisse des écoles

La subvention augmente du fait de l'internat de Bury, dont les dépenses de fonctionnement montent en charge cette année.

2.3.3. 6574 (1) – Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé supérieures à 50 000 € :

	BP 2011	BP 2012
Théâtre équestre Zingaro	55 034	55 034
Les labos d'Aubervilliers	60 000	60 000
Bourse du Travail	70 000	70 000
CMA escrime	86 200	66 200
Association logement jeune 93 (ALJ 93)	224 221	75 058
Agence immobilière à vocation sociale (AIVS)	53 000	85 000
Régie de quartier Maladrerie	100 000	95 000
Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers (ASJA)	90 000	96 000
CMA handball		100 000
CMA cyclisme	107 000	107 000
Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (CAPA)	119 874	113 880
Aubervilliers Avenir Basket Ball (AABB)		120 000
CMA omnisports	365 000	140 000
Seniors d'Aubervilliers	155 551	150 173
Festival des villes des musiques du monde	175 000	175 000
Cinéma le studio	181 400	181 400

CMA football	350 000	350 000
Théâtre de la commune	491 247	491 247
Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers (CICA)	535 000	525 800
Comité des œuvres sociales (COS)	536 960	566 656
Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers	1 610 222	1 624 701
Aubervacances Loisirs	1 871 567	1 881 408
Total subventions supérieures à 50 k€ hors Forum Sécurité Urbaine et nouveaux équipements	7 237 276	7 138 757
Total subventions inférieures à 50 k€	525 922	645 370
Total 6574 subventions personnes de droit privé hors Forum Sécurité Urbaine et hors nouveaux équipements	7 763 198	7 784 127

Pour les subventions aux associations supérieures à 50 000 €, les principales évolutions entre 2011 et 2012 sont les suivantes :

- un effort particulier de gestion est demandé à quatre associations recevant des subventions parmi les plus élevées :
 - o les subventions d'Aubervacances Loisirs, du Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers (CICA) et des Seniors d'Aubervilliers sont diminuées de 5% ;
 - o la subvention de l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers (OMJA) n'est pas modifiée en dehors d'un léger changement de périmètre alors que l'activité de l'association augmente.
- la subvention au **CMA escrime** diminue de 20 000 €, afin que cette association supporte une partie du coût du loyer de la nouvelle salle d'escrime au 65 rue des Cités pour 92 000 € ;
- **Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)** : la forte augmentation de la subvention correspond au salaire d'un employé, anciennement mis à disposition par la ville et maintenant employé directement par l'association mais financé par une hausse de la subvention de la ville ;
- **Régie de quartier Maladrerie** : au titre de la participation à l'effort de maîtrise du budget, la subvention est réduite de 5% ;
- **CMA handball, Aubervilliers Avenir Basket Ball et CMA omnisports** :

Le CMA omnisports a cessé ses activités fin août 2011 et ses différentes composantes se sont constituées en association autonome. Sur les 366 100 € de subventions prévus en 2011, 321 100 € ont été répartis entre les associations qui ont été constituées pour prendre la suite du CMA omnisports. Le reliquat (45 000 €) correspond au salaire que touchait le directeur avant la cessation d'activités.

Parmi les subventions aux associations ayant succédé au CMA omnisports, deux apparaissent car elles dépassent 50 000 € : CMA handball et Aubervilliers Avenir Basket Ball.

Des crédits restent inscrits pour une subvention au CMA omnisports en prévision d'une éventuelle prise en charge du déficit à la clôture des comptes, dont le montant n'est pas encore arrêté.

2.3.4. 6574 (2) – Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé : Forum Européen Sécurité Urbaine : 180 000 €

En décembre 2012, la ville d'Aubervilliers accueille un événement international : le forum européen de la sécurité urbaine. Environ 800 participants de 200 délégations internationales se regrouperont autour du thème « l'avenir de la prévention ». Une fois déduites les recettes de sponsors, le budget de l'événement est réparti en trois parts égales entre l'association porteuse, la ville de Saint Denis et la ville d'Aubervilliers. Le coût pour la ville est donc estimé à 190 000 €, dont 10 000 € ont déjà été versés en 2011.

2.3.5. 6574 (3) – Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé : nouveaux équipements

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012	Surcoût
6574	Subvention à l'APETREIMC pour la crèche "Houla Baloo"	76 800	147 200	68 000
6574	Crèche IEPC "scoubidou"		262 500	262 500
6554	Groupe Scolaire Intercommunal Casarès-Doisneau : participation au budget du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)		62 000	62 000
Total nouveaux équipements chapitre 65		76 800	471 700	392 500

Les deux crèches « Houla Baloo » et « Scoubidou » sont en gestion associative. Elles ne génèrent donc pas de dépenses de personnel ou de charges à caractère général pour la ville, mais des subventions au chapitre 65.

La gestion du Groupe Scolaire Intercommunal fait l'objet de remboursement à la ville de Saint Denis dans les charges à caractère général (cf. supra, chapitre 011). Toutefois, les charges patrimoniales du groupe scolaire, liées au bâtiment, sont supportées par un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) qui gère la propriété indivise du site entre les deux villes.

2.4. Chapitre 66 – charges financières

En 2012, les taux d'intérêt restent à niveau bas, compte tenu de la situation économique difficile. Néanmoins, les charges d'intérêt de la dette augmentent du fait de deux facteurs.

Premièrement, l'encours de dette a augmenté au cours de l'année 2011, donc des frais financiers vont être payés sur les nouveaux emprunts souscrits.

Deuxièmement et surtout, les deux emprunts structurés les plus risqués souscrits par la ville, indexés sur le change euro-franc suisse et le change dollar-yen, continuent de générer des charges d'intérêt très élevées. Pour chacun des deux contrats, le niveau du taux d'intérêt pour l'année est fixé à une date précise pendant l'été. Actuellement, le cours de change de l'euro – franc suisse, après une dégradation très forte au cours de l'été 2011, s'est réapprécié à l'automne grâce à l'intervention de la Banque Nationale Suisse qui intervient pour maintenir le change au-dessus de 1,2. Le cours de change dollar – yen est quant à lui tout récemment repassé du bon côté de la barrière 80 yens pour 1 dollar. L'incertitude est néanmoins très grande jusqu'aux dates de fixation des taux et l'année 2011 a montré que la volatilité des changes peut faire varier les échéances dues de plusieurs centaines de milliers d'euros en quelques semaines voire quelques jours.

Nature du prêt	Caractéristiques 2011	Hypothèses retenues pour le budget primitif pour 2012
Indexé change €/franc suisse	Taux d'intérêt : 14,94 % Intérêts dus : 1 255 623 €	Taux d'intérêt : 16,92% Intérêts dus : 1 359 770 €
Indexé change \$/¥	Taux d'intérêt : 3,60 % Intérêts dus : 456 743 €	Taux d'intérêt : 3,60% Intérêts dus : 444 144 €

2.5. Chapitre 67 – charges exceptionnelles

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012
6711	Intérêts moratoires et pénal. de marchés	2 000	0
6714	Bourses et prix	1 500	111 500
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	10 000	33 500
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	210 000	210 000
678	Autres charges exceptionnelles	71 500	24 200
Total chapitre 67 charges exceptionnelles		295 000	379 200

L'augmentation du chapitre 67 provient de l'intégration au budget communal du dispositif « contrat local jeune Auber+ » (95 000 €) et de bourses d'études pour étudiants préparant le concours d'auxiliaire de puériculture (15 000 €). Considéré comme des bourses, ces dépenses rentrent de ce fait dans les charges exceptionnelles de la ville.

III. EQUILIBRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT POUR 2012

Dépenses d'investissement		BP2011	BP 2012	Recettes d'investissement		BP2011	BP 2012
20	Immobilisations incorporelles	398 100	330 000	13	Subventions d'investissement	7 392 212	5 951 873
204	Subventions d'équipement versées	200 000	0	16	Recours à l'emprunt (hors OCLT)	23 314 826	21 844 830
21	Immobilisations corporelles	2 000	349 487				
23	Immobilisations en cours	1 156 000	170 000				
	opérations d'équipement	41 881 707	45 010 933				
Total dépenses d'équipement		43 637 807	45 860 420	Total recettes d'équipement		30 707 038	27 796 703
16	Remboursements d'emprunt (hors OCLT)	10 035 497	10 334 088	10	Dotations	4 200 000	5 380 000
26	Participations	97 520	0				
27	Autres immobilisations financières	1 941 400	1 003 825	27	Autres immobilisations financières	3 083 264	1 995 178
020	Dépenses imprévues	0	0	024	Cessions d'immobilisations	13 308 200	15 799 001
Total dépenses financières		12 074 417	11 337 913	Total recettes financières		20 591 464	23 174 179
45	Opérations pour compte de tiers	920 000	490 000	45	Opérations pour compte de tiers	920 000	490 000
Total des dépenses réelles d'investissement		56 632 224	57 688 333	Total des recettes réelles d'investissement		52 218 502	51 460 882

La section d'investissement atteint un montant très élevé cette année. Néanmoins, pour mieux comprendre sa structure, on peut retirer les 15,8 M€ d'opérations d'acquisitions et de reventes de terrains et/ou bâtiments, qui apparaissent de façon équilibrée en dépenses dans les opérations d'équipement et en recettes dans les cessions d'immobilisations (024). Ce montant très élevé s'explique quasiment pour moitié par l'acquisition de la Documentation Française et la revente d'une partie du site pour 7,7 M€.

Hors acquisitions – cessions, les dépenses d'équipement atteignent donc 30 M€ Elles sont financées de la manière suivante :

- **pour 6,2 M€ par l'autofinancement**, c'est-à-dire l'épargne brute dégagée de la section de fonctionnement ;
- **pour 6,0 M€ par des subventions d'investissement** ;
- **pour 5,4 M€ par 3 « dotations »** :
 - o le Fonds de Compensation de la TVA (3,2 M€), qui vient rembourser une partie de la TVA payée l'année antérieure sur nos investissements ;
 - o la fiscalité de l'urbanisme (2,2 M€), composée de la Taxe Locale d'Équipement (TLE) et du Versement pour Dépassement du Plafond Légal de Densité (VDPLD)
- **pour 12,5 M€ environ par l'augmentation de la dette de la ville.**

Les neuf autres millions d'euros d'emprunt nouveau correspondent en effet environ au remboursement de capital des anciens emprunts de la ville et ne viennent donc pas aggraver la dette de la ville.

1. Opérations d'investissement récurrent

Les **participations financières aux opérations d'aménagement** diminuent fortement du fait notamment de la fin de la participation à la ZAC Port Chemin Vert (645 k€ en 2011), dans l'attente d'un accord sur un nouveau projet sur ce site.

Le **contrat d'exploitation du chauffage** est en cours de procédure de marché public. Ce chantier important concerne à la fois le renouvellement de la vieille chaudière et la mise en place de mesures d'économies sur ce poste important de fluides.

L'**extension du réseau électrique** concerne une nouvelle dépense apparue en 2011. En vertu d'une nouvelle législation, ErDF exige en effet le paiement par la commune d'une partie des opérations qui consistent non pas seulement à brancher une nouvelle construction sur le réseau existant, mais à étendre ce réseau.

Les **subventions d'équipement à l'OPH** concernent à la fois le versement dans le cadre du protocole avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) et le plan de modernisation des ascenseurs sur trois ans.

2. Opération d'investissement pour des nouveaux équipements

Les principales opérations d'investissement en 2012 concernent :

- **Le Groupe Scolaire Intercommunal (GSI)**, construit sous maîtrise d'ouvrage ville de Saint Denis : les remboursements des frais avancés par la ville de Saint Denis sont quasi terminés, mais l'acquisition foncière du terrain auprès de la SEM Plaine Commune Développement reste à faire en 2012 ;
- **Le Conservatoire à Rayonnement Régional**, dont le chantier se poursuit et qui représente la principale opération en 2012 ;
- **Les acquisitions foncières dans le quartier Sadi Carnot**, sans qu'il soit déterminé pour l'instant quelle opération elles permettront ;
- **Le Groupe Scolaire Henri Barbusse**, dont l'ouverture doit intervenir au 1^{er} septembre 2013 ;
- **Le clocher de l'église Notre Dame des Vertus** ;
- **La crèche République**, qui ouvrira dans l'année ;
- L'acquisition de la **Documentation Française**, qui a été signée et qui sera payée dans l'année, pour y implanter une école, des activités économiques (ce qui nécessitera la revente des entrepôts), le projet d'usine du film amateurs et des bureaux ;
- La **relocalisation de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)** du Landy ;
- Le centre social Roser du Landy.

Les montants inscrits pour chaque opération figurent dans la version actualisée du Programme Pluriannuel d'Investissement 2011-2015.

Les dépenses d'acquisition foncière sont élevées cette année et réparties sur différentes opérations. Les dépenses équilibrées par des recettes équivalentes sont présentées dans la section suivante sur les recettes (chapitre 024).

Les principales **dépenses d'acquisition foncière** sans recette équivalente concernent :

- l'acquisition par vente en état futur d'achèvement (VEFA) de locaux en rez-de-chaussée au **92 avenue Victor Hugo**, dans le cadre des réorganisations en préparation de la revente et destruction de l'îlot Pasteur : 303 000 € ;
- le paiement de 50% de **l'acquisition du foncier du Groupe Scolaire Intercommunal Casarès – Doisneau**, en indivision avec la ville de Saint Denis : 2 429 500 € ;
- diverses acquisitions dans le secteur **Sadi Carnot**, en vue d'une construction, potentiellement d'un collège : 875 020 € ;
- **l'acquisition du site de la Documentation Française**, ancienne manufacture d'allumettes, en vue de la construction d'un groupe scolaire, de l'implantation de bureaux,

- d'un équipement culturel et d'activités économiques dans la partie entrepôts qui va être revendue : 8 600 000 € de dépenses et 7 700 000 € de recettes ;
- l'achat à l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers suite aux travaux du **local 6-8 rue Albinet en vue de la relocalisation de la Protection Maternelle et Infantile du Landy** : 1 468 200 € ; ce site fera l'objet d'une location au Conseil Général.

3. Opérations pour compte de tiers

Ces réquisitions de travaux sur des habitations privées sont d'abord payées par la commune, mais les frais doivent ensuite être remboursés par le propriétaire. Les dépenses et recettes inscrites sur ce poste sont donc équivalentes.

4. Recettes d'investissement

Article	Contenu	BP 2011	BP 2012
1321 à 1328	Subventions Etat, région, département, autres	7 392 212	5 951 873
1342	Amendes de police	340 000	0
1641	Emprunts	23 314 826	21 844 373
10222	Fonds de compensation de la TVA	2 000 000	3 180 000
10223	Taxe locale d'équipement	500 000	300 000
10224	Versement pour dépassement du plafond légal de densité	1 700 000	1 900 000
274, 276351, 27636	Prêts, créances sur l'agglomération de Plaine Commune, le CCAS et la Caisse des Ecoles	1 143 664	991 353
275	Dépôts et cautionnements versés	1 939 600	1 003 825
024	Cessions d'immobilisation	13 308 200	15 799 001
	Recettes d'opération pour compte de tiers (travaux d'office)	920 000	490 000
Total recettes d'investissement		52 558 502	51 460 425

4.1. 1342 – Amendes de police

Un débat est en cours entre la ville et l'agglomération pour préciser la répartition de cette recette. En attendant la conclusion de ce débat, aucune recette n'est inscrite au budget de la ville pour 2012.

4.2. 10222 – Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Le FCTVA permet de récupérer une partie de la TVA payée sur les investissements de l'année antérieure. Ces investissements ayant été très élevés en 2011, le FCTVA prévu est en forte augmentation.

4.3. 10223 et 10224 – Taxe locale d'équipement (TLE) et Versement pour dépassement du plafond légal de densité (VDPLD)

Les nouvelles constructions sur la ville sont source de nouvelles dépenses car elles rendent nécessaires de nouveaux équipements. Pour financer ces nouveaux équipements, la fiscalité de l'urbanisme taxe ces nouvelles constructions :

- la taxe locale d'équipement est assise sur la surface des constructions ; à partir du 1^{er} mars 2012, elle est remplacée par la taxe d'aménagement, dont le principe est similaire et dont les premières recettes seront perçues en 2013 ;
- le versement pour dépassement du plafond légal de densité (VDPLD) est proportionnel à la densité d'une construction (surface construite / surface du terrain) lorsqu'elle dépasse 1 ; cette taxe disparaîtra au 1^{er} janvier 2015.

Les taxes d'urbanisme sont à des niveaux élevés depuis plusieurs années grâce à la dynamique des constructions sur la ville. Les prévisions pour 2012 sont à une stabilité.

4.4. Chapitre 024 – cessions d'immobilisation + 275 dépôts et cautionnements

Les cessions d'immobilisation sont les recettes d'investissement obtenues par la (re)vente d'un élément du patrimoine de la ville. Le niveau très élevé pour 2012 s'explique par les projets suivants :

Projet	Recettes de cession	Explication
Manufacture des allumettes / Documentation Française	7 700 000 €	La partie entrepôts du site va être revendue à un aménageur en vue d'y implanter de nouvelles activités. Le déménagement des bureaux de plusieurs services de la ville permet notamment de revendre l'immeuble de bureaux 11 rue Pasteur.
14 bld Anatole France	1 739 600 €	Revente à Efidis suite à une préemption. Contentieux en cours.
9-11 rue Chapon	1 570 000 €	Revente à la SA HLM Moulin Vert suite à une préemption
9 rue Chapon	962 000 €	Revente à la SA HLM Moulin Vert suite à une préemption
13 rue Régine Gosset	911 700 €	Revente à la SA HLM Moulin Vert suite à une préemption
78-80 r. Réchossière	740 000 €	Cession à 3F
4 rue Pierre Curie	414 000 €	Revente suite à une préemption
125 rue des Cités	320 000 €	Cession à Promogim
21 rue Gaëtan Lamy	132 200 €	Cession à Polycités
46 rue de La Motte	106 500 €	Cession à Promogerim
7bis rue Pasteur	103 000 €	Cession du droit au bail suite à préemption de fonds de commerce
48 rue du Moutier	3 825 €	Cession suite à préemption fonds de commerce
54-58 rue C. Tillon	1 €	Cession à l'OPH à l'euro symbolique
Provisions	2 100 000 €	Provision dépôts et cautionnements : 1 000 000 € en recette et dépense Provision portage foncier : 1 000 000 € en recette et dépense Provision préemptions fonds de commerce, fonds artisanaux, droits au bail en recette et dépense : 100 000 €

Toutes ces recettes de cession viennent compenser des dépenses au moins équivalentes.